



Seenorest MAG #06

ALLIANCE OPTIVAL & OXYGEN

Les infos de l'alliance Optival-Oxygen

SEPTEMBRE 2020



	07 2020	08 2020	08 2019
Effectif de vaches présentes	63	64	66
Rang moyen de lactation	2,2	2,2	2,2
Mois moyen de contrôle	7,5	7,3	7,4
Productivité (kg)	27,7	26,7	27,2
TB (%)	37,4	37,2	37,7
TP (%)	31,5	31,1	31,1
Moyenne cellulaire troupeau (x 1000)	279	304	277
Age au vêlage	30,4	30,2	30,4
Coût de concentrés en €/1000 l à 7%	51	57	55
Coût alimentaire en €/1000 l	103	109	108

OPTIMISTE ET ACTIF...

À rebours d'une ambiance qui nous conduirait à broyer du noir, entre Covid et crise économique, optons pour un regard objectif sur notre environnement. Le risque sanitaire nous inquiète tous, légitimement, mais pour autant, nous gagnerions à prendre un peu de recul, à faire un pas de côté pour regarder la réalité d'une manière plus sereine, moins passionnée, tant sur les aspects santé qu'économiques.

Je ne suis pas professionnel de santé et me garderai donc de porter un avis sur la crise sanitaire. Pour autant, en ne cherchant pas collectivement sans cesse à assouvir notre quête du zéro risque et en assumant chacun nos responsabilités, les mesures sanitaires seraient sans aucun doute plus pragmatiques, moins contraignantes, ... et en sommes plus vivables !

La Covid est venue percuter notre monde économique globalisé... des secteurs entiers sont durement touchés (hôtellerie, restauration, tourisme, culture, aviation...), avec des effets indirects sur les autres secteurs. À nouveau, la facilité serait de sombrer dans le pessimisme absolu. Mais, en objectivité, cette année si particulière remet en évidence l'importance de l'agriculture, de l'alimentation. Sachons profiter du fait que notre secteur d'activité est moins impacté. Sans nier les difficultés auxquelles nous sommes confrontés et la tâche de l'adaptation de nos systèmes de production au changement climatique, soyons des acteurs optimistes du changement !

C'est l'état d'esprit qui nous anime, élus et salariés, des différentes structures (Optival, Oxygen, AgriHomme, Elevage+) du groupe Seenorest ! C'est le sens des investissements que nous menons, la conviction des collaborateurs qui nous rejoignent et l'engagement des nouveaux services que nous ouvrons...

Bonne rentrée à tous

Stéphane CHARRIER
Directeur Seenorest

OPÉRATION TAMISAGE MAÏS

Le jour du chantier d'ensilage, nous contrôlons la taille de hachage, nous préconisons la finesse de hachage et l'éclatement du grain, et il ne vous reste plus qu'à adapter, au besoin, le réglage de l'ensileuse. Mettez toutes les chances de votre côté en réservant dès maintenant l'intervention de votre conseiller.

BILAN DE L'OPÉRATION MATIÈRE SÈCHE MAÏS 2020

L'opération matière sèche 2020 s'est achevée le 9 septembre dernier. 129 éleveurs se sont déplacés sur les 15 rendez-vous et 285 analyses ont été réalisées. Une réflexion sur un nouveau mode de fonctionnement va être portée pour 2021, afin de redynamiser le service et être plus réactif.

RETROUVEZ NOTRE
ACTUALITÉ SUR FACEBOOK



RÉFLÉCHIR À L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES DANS UN PROJET GLOBAL

Depuis une dizaine d'années, nombreux sont les agriculteurs qui s'interrogent sur l'intérêt de couvrir la toiture des bâtiments de panneaux photovoltaïques. Le concept de produire de l'électricité renouvelable destinée à être commercialisée semble séduisant. Qu'en est-il ?

UN INVESTISSEMENT RENTABLE À MOYEN TERME

Hervé Dubois, Responsable du Bureau d'études Seenorest, propose, une étude de faisabilité sur l'opportunité d'utiliser les surfaces de toiture pour y installer des panneaux photovoltaïques. L'électricité produite est principalement destinée à être revendue car les besoins sur l'exploitation ne sont pas ou peu en phase avec les périodes de production. Pour le spécialiste « L'étude a pour but d'examiner la surface possible d'installation ainsi que la compatibilité de la pose de panneaux avec l'orientation, la structure, et la couverture du bâtiment existant ou à aménager. Il y a lieu, également, de s'assurer que le point de raccordement est proche de l'installation et facilement accessible de façon à ne pas générer des surcoûts économiquement prohibitifs. » Plusieurs cas de figures peuvent se présenter.

Si le projet entre dans la cadre d'une construction neuve, il n'y a pas d'obstacle majeur sauf si l'orientation est mauvaise ou si le point de raccordement est distant. L'aménagement d'un bâtiment ou la réfection d'une toiture peut aussi être l'opportunité pour y placer des panneaux. Par contre, l'intérêt économique est plus discutable pour une toiture récente ou un bâtiment ancien. Selon Hervé Dubois « Il y a lieu d'évaluer la vente d'électricité prévisionnelle par rapport à l'investissement consenti. En général 600 m² de panneaux génèrent un produit annuel de 11 000 € alors que les coûts d'installation et de raccordement sont voisins de 85 000 €. Il faut y ajouter des frais de fonctionnement annuels ainsi que l'assurance qui représentent environ 1.5 % du montant de l'investissement. » C'est pourquoi, le retour sur investissement ne peut pas être envisagé avant 8 ans. Le prix d'achat de l'électricité baisse réguliè-



rement. Heureusement les contrats sont prévus sur 20 ans. Et le technicien de conclure « On n'installe pas des panneaux pour le plaisir d'installer des panneaux mais on travaille sur un projet global ».

CELA A FACILITÉ L'INSTALLATION DE L'UN DE MES FILS

Joël Rolin est installé en GAEC avec ses deux fils à Reclinghem dans le Pas-de-Calais sur une exploitation en polyculture élevage. Suite à une réunion d'information sur la production d'énergie photovoltaïque, il engage une étude de faisabilité sur l'installation de panneaux solaires pour couvrir un bâtiment. Elle valide la rentabilité

du projet. Ainsi 1000 m² de panneaux sont installés en 2011 sur un bâtiment de 3000 m² datant de 1994. Joël relate « J'ai pu bénéficier de 2 prêts couvrant la totalité de l'investissement d'un montant de 438 000 € HT. La production prévisionnelle portait sur 120 000 kWh. Les résultats ont été fidèles aux prévisions. Les premières années, après règlement des annuités, l'excédent était de 30 000 €. Après 10 ans la production a légèrement baissé mais les annuités également pour un excédent de 48 000 €. Les frais d'assurance sont de l'ordre de

1 700 € et la maintenance annuelle d'environ 1 000 €. Les réparations se sont limitées au changement de 3 onduleurs à 3 300 € ainsi que quelques panneaux angulaires. Cette opportunité a aidé l'installation de Thomas qui a contribué par sa présence, à l'amélioration des conditions de travail et de qualité de vie sur l'exploitation. » Joël est satisfait de son expérience à tel point qu'il est sur le point d'installer, sur un hangar en construction, 125 m² de panneaux devant produire 36 000 kWh par an. Il ajoute « Cela financera une partie du hangar,

bien que l'électricité soit moins payée, mais en contrepartie les panneaux sont moins coûteux et plus performants. J'encourage les agriculteurs à envisager cet investissement mais je les incite à faire une étude de production préalable, choisir un installateur reconnu, exiger la garantie décennale correspondant précisément à l'installation et veiller à ce que le matériel installé corresponde bien à la marque précisée sur le contrat ».

L'EXPLOITATION

À Reclinghem - Canton de Fruges (Pas-de-Calais)
GAEC de la Vallée

3 associés : Joël ROLIN 60 ans et ses fils Guillaume 35 ans, Thomas 33 ans. Une salariée, l'épouse de Joël.

155 ha de SAU dont 95 ha de SFP

100 VL Prim'Holstein à 9 000 kg

20 VA Blonde d'Aquitaine

Autres productions : céréales, vente directe de viande issue du troupeau allaitant



Guillaume ROLIN à gauche et Thomas ROLIN à droite